

La Ferté Gaucher

La ville doit son nom à un seigneur de la cour nommé Gaucher qui vécut au début du XII^e siècle. Possesseur de grands domaines, il y fit élever une ville qu'il appela Fort de Gaucher (Firmitas Galcherii), devenue La Ferté-Gaucher. Il se maria avec une des filles du comte de Champagne qui, apportant en dot la terre de Montmirail, le rendit aussi seigneur de Montmirail.

Ainsi, pendant plusieurs siècles, les seigneurs de La Ferté-Gaucher furent également seigneurs de Montmirail. Ce titre passa successivement, par héritage ou par achat, de famille en famille jusqu'au XIX^e siècle.

La halle aux veaux

La Ferté-Gaucher abritait autrefois un important commerce de bestiaux. Le marché aux veaux, établi en 1847, y était particulièrement actif et le conseil municipal décida de construire une halle adaptée aux besoins de cette activité.

L'adoption d'une construction à structure métallique, aussi solide qu'une charpente en bois mais plus légère, témoigne d'un esprit novateur. Victor Baltard adopta également le fer pour les Halles centrales de Paris.

À l'intérieur de la halle, il y avait 168 emplacements pour les veaux sur la plateforme située à 80 centimètres au dessus du niveau de la rue. Des bornes en fonte, reliées par une barre de fer, servaient à attacher les animaux.

Le marché aux veaux cessa son activité en 1910 et la halle fut alors transformée en salle des fêtes. Des travaux de restauration, réalisés en 1996 et 1997, ont permis la remise à jour des structures d'origine.



La Ferté-Gaucher



Carte IGN : 26140, 26150

Départ : La Ferté-Gaucher (Office de Tourisme - 26-28 rue des Promenades)

GPS : Lat. Long. : 48.7798 - 3.30399

UTM : 31U 0522 320 - 5403 040

Accès : La Ferté-Gaucher à 20 km à l'est de Coulommiers par la D934.

Informations pratiques : parking, supermarché, tous commerces. Accessible depuis la gare SNCF de Coulommiers ou ligne de bus 17 depuis la gare de « Chessy-La Ferté-Gaucher » du RER A. Dénivelés : total : 91 m. Minimum : 103 m. Maximum : 151 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

LA FERTÉ-GAUCHER Les Ramonnets- Montigny

Ce circuit, passant par le lieu-dit des Ramonnets et le hameau de Montigny, vous fera découvrir un double panorama sur le méandre du Grand-Morin entre la Ferté-Gaucher et Jouy-sur-Morin.

CIRCUIT N°
10
2 Morin



8 km



Durée : 2h



Jaune



Facile



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Les Ramonnets-Montigny

1 De l'Office de Tourisme, remonter un peu la rue vers le numéro 29 et prendre la ruelle des Grenouilles, le long du supermarché. Dans la rue, tourner à gauche, franchir le Grand Morin, puis virer à droite dans la D934. Grimper par le 2^{ème} sentier à gauche, obliquer à droite, couper la route et monter tout droit sur le plateau.

2 À la bifurcation, partir à droite, couper la route et longer des entrepôts à gauche. La rue se prolonge par le Chemin Paré, vestige de la voie gallo-romaine reliant la ville devenue Troyes à celle devenue Meaux. Traverser la D204, longer Montblin et couper la petite route.

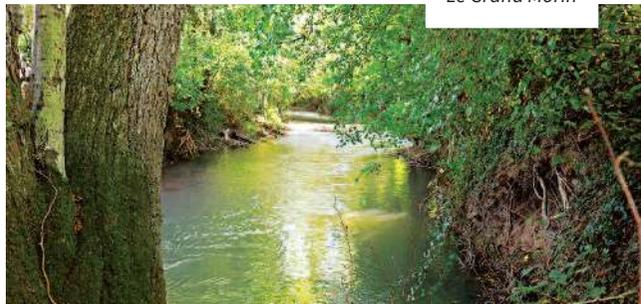
3 Après 700 m, descendre à droite par la route. Franchir la D934 par un droite-gauche puis l'espace vert. Suivre la D66 à gauche. Au lieu dit « Les Ramonnets », emprunter à droite la route qui devient chemin et longe la rivière sur 700 m.

4 Virer à droite sur la route, franchir le Grand Morin, grimper à gauche par la rue de la Planchotte puis par la Grande Rue. Dans Montigny, emprunter la rue des Oliveaux. Elle côtoie le lavoir.

5 Dans la D204 tourner à droite puis descendre à droite par le large chemin. Suivre la rue dans la même direction, le long des immeubles. Bifurquer à gauche dans la D204 et à droite, rue A. Maginot. Après 350 m, prendre la rue J. Jaurès puis la D204 à gauche. Par la 2^{ème} rue à droite, rejoindre le point de départ du circuit.



Le Grand Morin



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".